

DOMAINE ENERGIE - DPE SANS MENTION (INITIALE)



Modalité au choix : en présentiel ou en formation à distance synchrone (en visioconférence)
Possibilité d'organisation en intra-entreprise (sur devis)



35 heures

TARIF PUBLIC

A partir de 1 325,00 €

DÉLAI D'ACCÈS

Entre 15 jours et 90 jours suivant
programmation au planning annuel

NATURE DE L'ACTION

PAC : Action de formation permettant
de favoriser le développement des
compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

QCM d'auto-évaluation (théoriques et
pratiques) sont à réaliser tout au long
du parcours, exercice à partir de cas
pratique en réalité virtuelle 360°, étude
de plan, corrigés en ligne.

Examen de validation des acquis :

QCM entre 30 à 80 questions selon
domaine.

FORMALISATION

Attestation de formation à remettre
à l'Organisme Certificateur (accrédité
par le Cofrac)

PARTICIPANTS

Nombre maximum : 15



PUBLIC

Toute personne qui souhaite s'orienter vers le métier de diagnostiqueur
immobilier en indépendant ou salarié.



PRÉREQUIS

- soit la preuve par tous moyens d'une expérience professionnelle de trois
ans dans le bâtiment ou dans des fonctions d'un niveau professionnel équivalent
dans le domaine des techniques du bâtiment ;
- soit un diplôme sanctionnant une formation du niveau BAC+2 à temps plein ou
d'une durée équivalente à temps partiel dans le domaine des techniques du
bâtiment, dispensée dans une université ou un établissement d'enseignement
supérieur ou dans un autre établissement de niveau équivalent, ou un titre
professionnel équivalent ;
- soit la preuve par tous moyens des compétences exigées par un Etat de l'Union
européenne
- soit toute preuve de la détention de connaissances équivalentes en lien avec les
techniques du bâtiment.



OBJECTIFS

Préparer la certification au Diagnostic de Performance énergétique Sans
mention ; Etre capable d'élaborer le diagnostic de performance énergétique
en utilisant une méthodologie adaptée aux cas traités, à en interpréter les
résultats et à les restituer à un non-spécialiste ; Savoir évaluer la
consommation d'un bâtiment par une au moins des méthodes réglementaires
de consommations estimées et est capable de déterminer les données
d'entrée de cette méthode ; Savoir évaluer la consommation d'un bâtiment par
la méthode des consommations relevées et est capable de déterminer les
données utiles dans les factures et de les utiliser ; Etre en mesure de proposer
des recommandations adaptées aux cas traités, en tenant compte du contexte
technique, juridique, économique et environnemental ; Savoir rédiger des
rapports en langue française qui constituent la matérialisation de la prestation
effectuée.





PROGRAMME

Conforme à l'arrêté du 24 décembre 2021 dans le domaine DPE sans mention applicable en France Métropolitaine :
Les généralités sur le bâtiment : la typologie des constructions, les bâtiments, les produits de construction, les principaux systèmes constructifs, les techniques constructives ; La thermique du bâtiment ; L'enveloppe du bâtiment : les matériaux de construction, leurs propriétés thermiques et patrimoniales ; les défauts d'étanchéité à l'air et de mise en œuvre des isolants ainsi que les sources d'infiltrations d'air parasites ; les possibilités d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique de l'enveloppe du bâtiment et leurs impacts potentiels ; Les systèmes : les réseaux de chaleur, les équipements techniques ; les principaux équipements de ventilation : simple et double flux ; les principaux équipements individuels utilisés pour contrôler le climat intérieur ; les défauts de mise en œuvre des installations et les besoins de maintenance ; les technologies innovantes ; les notions de rendement des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire ; la mise en place d'énergies renouvelables ; les possibilités d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique des systèmes et leurs impacts potentiels ; Les textes réglementaires : les textes législatifs et réglementaires sur le sujet.



FORMATEURS

Formateurs salariés ASE Formation et/ou formateurs partenaires qualifiés, expert thermicien ayant une expérience dans le diagnostic (entre 5 ans et 15 ans), ainsi que dans la formation au métier du diagnostic (min 5 ans).
(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)



MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation sur vidéoprojecteur de diapositives commentées, exposés, cas pratique, partage d'expérience terrain, schéma dynamique, modèle de rapport, QCM corrigé, Quiz collectif
+ Accès à la plateforme LMS (Learning Management System) et au support digital (24h/7j) - E-learning ouvert durant 1 mois par module comprenant : QCM, vidéo, exercice sur plan ou en VR 360°, support de formation, livret (via l'extranet du stagiaire).
Matériel requis : Ordinateur (type PC ou tablette), connexion internet, caméra et microphone.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.
Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr
Les formations en présentielles sont réalisées dans les salles de formation du centre (ADAP déposé et validé, registre d'accessibilité consultable).
Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46.



SATISFACTION

Taux de satisfaction :



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM



04 66 21 21 46



Taux de réponse : 66% (63 participants ont répondu / 32 n'ont pas répondu)



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

[ASE-FORMATION.COM](https://www.ase-formation.com)



04 66 21 21 46

